

REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2020

Etaient présents : Claude ALAUZET, Julie ALRIQUET, Jean CAPEL, Christine DELMAS, Yvette PAROUTY-GIRARD, Claudine GOUJARD, Marie-Josèphe IBANEZ, Jordy LAVABRE, Sylvain MONTADE, Martine RICARD, Jérôme TIERS

Secrétaire de séance : Christine DELMAS

Ordre du jour :

- Vote du compte rendu du 09 Novembre 2020
- Délibération de principe pour la construction d'un centre d'incendie et de secours
- Adoption du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du service public de l'eau potable
- Participation financière RASED
- Aménagement des aires de jeux de St Victor et de Melvieu
- Convention Atsem avec la mairie du Truel
- Questions diverses (Divers devis, courrier SAS Valudo, bulletin municipal)

Vote du compte rendu du 09 Novembre 2020

Voté à l'unanimité

Délibération de principe pour la construction d'un centre d'incendie et de secours

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal :

- que la sécurité du territoire de la Commune est assurée par les sapeurs-pompiers de Saint Rome de Tarn.
- les différentes réunions du comité de pilotage pour la construction du centre d'incendie et de secours sur le bassin de Saint Rome de Tarn.
- qu'il ressort de ces réunions qu'il convient de procéder à la construction d'un nouveau centre d'incendie et de secours sur la Commune de Saint Rome de Tarn.
- rappelle que le terrain viabilisé est cédé gracieusement par la Commune étant précisé que les frais d'acte sont pris en charge par le SDIS.
- les modalités de financement du projet à savoir :
 1. Communes défendues à hauteur de 50 % du coût HT de l'opération avec répartition entre les Communes au prorata de la population communale défendue.
 2. Conseil Départemental à hauteur de 50 % du coût de l'opération dans les conditions et limites de son programme d'aide.
 3. SDIS de l'Aveyron pour le solde.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de délibérer sur ce projet.

Après discussion, le conseil municipal approuve la participation financière de la Commune pour la construction du centre d'incendie et de secours à St Rome de Tarn dans les mêmes conditions que les autres communes défendues.

Voté à l'unanimité

Adoption du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du service public de l'eau potable

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'eau potable.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Voté à l'unanimité

Participation financière RASED

Monsieur le Maire informe le conseil municipal avoir reçu de la part du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté de Saint Affrique (RASED) une sollicitation pour une participation financière de la Commune à hauteur de 2 € par élève de l'école.

Après discussion, le conseil municipal donne son accord pour la participation financière.

Voté à l'unanimité

Aménagement des aires de jeux de St Victor et de Melvieu

L'étude est en cours. D'autres demandes de devis vont être demandées.

Voté à l'unanimité

Convention Atsem avec la mairie du Truel

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que suite à la création d'un 3^{ème} poste d'enseignant en septembre 2020, la répartition des classes au sein du RPI St Victor – le Truel a changé. 2 Postes d'enseignants pour l'école du Truel, 1 poste d'enseignant pour l'école de St Victor.

La totalité des maternelles est désormais à St Victor, ce qui nous a contraints à embaucher un nouvel agent en qualité d'adjoint technique à raison de 20h/semaine du 01 septembre 2020 au 06 juillet 2021.

Après concertation avec Monsieur le Maire du Truel, il a été décidé que la Commune du Truel prendrait en charge durant toute l'année scolaire 2020-2021 le coût total de ce nouvel agent.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention pour en établir les règles.

Voté à l'unanimité

Questions diverses

- SAS Valudo : Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du courrier reçu en mairie. Suite au deuxième confinement effectif depuis le 31 octobre 2020 Monsieur Sieurin et Mme Dionnet souhaitent connaître le positionnement de la municipalité quant à un soutien à leur commerce. Après discussion, le conseil municipal décide que pour le mois novembre et le mois de décembre le loyer du commerce sera réduit de 50 % soit 200 € étant donné que le loyer correspond à l'épicerie et au bar restaurant.
- Devis toiture école de St Victor : Après analyse de 3 devis, le conseil municipal décide d'accepter le devis de l'entreprise Galzin.
- Devis Sévigné route d'Ayres : le devis d'un montant de 2633.40 € a été accepté.
- Abattage de 4 cyprès au cimetière de St Victor : le devis d'un montant de 3645.60 € a été accepté.
- Devis changements chaudières (Mairie, école Melvieu, Presbytère de Melvieu) : Les devis ont été acceptés pour un montant de 37 452.50 €.
- Référent sentier Office du Tourisme :
Titulaire : Alain BEC
Suppléante : Julie Alriquet

La séance est levée à 19h30.